



VENDEE

MARAIS COMMUNAL
DU POIRÉ-SUR-VELLUIRE



Réserve
naturelle régionale
PAYS DE LA LOIRE



Parc
naturel
régional
du Marais poitevin
Une autre vie s'invente ici

Synthèse du suivi ornithologique de la RNR du Poiré-sur-Velluire pour l'année 2022

Février 2023



vendee.lpo.fr


BirdLife
INTERNATIONAL
LA LPO FRANCE EST LE
REPRÉSENTANT OFFICIEL



Observatoire
du patrimoine naturel
du Marais Poitevin

REF : 2021106



Région
PAYS
de la
LOIRE

Les Velluire
sur
Vendée

Synthèse du suivi ornithologique de la RNR du Poiré-sur-Velluire pour l'année 2022

Rédaction :

Tiphaine HEUGAS

Photo de couverture :

© Julien Sudraud

**Ligue pour la Protection des Oiseaux
Vendée**

Association indépendante

Siège social : La Brétinière – 85 000 LA ROCHE SUR YON

tél. : 02 51 46 21 91 – courriel : vendee@lpo.fr ; <http://vendee.lpo.fr>

Sommaire

Introduction	1
1 Présentation du site	2
2 Méthodologie de suivi	2
3 Les résultats	3
3.1 Evolution de la fréquentation du site depuis 2021	9
3.2 Les passereaux	9
3.2.1. Les passereaux nicheurs	10
3.2.1. Les passereaux hivernants	12
3.3 Les limicoles	13
3.3.1. Les limicoles nicheurs	14
3.3.2. Les limicoles hivernants	16
3.4 Les rapaces	16
3.4.1. Les rapaces nicheurs	17
3.4.2. Les rapaces hivernants	18
3.5 Les autres groupes d'espèces	19
3.5.1. Les autres espèces nicheuses	20
3.5.2. Les autres espèces hivernantes	21
Conclusion.....	22
Annexe 1 : Liste des codes atlas	23
Annexe 2 : Liste des espèces présentes entre 2021 et 2022	24

Indexe des Figures, cartes et tableaux

Figure 1 - Délimitation cadastrale de la Réserve Naturelle Régionale du communal du Poiré-sur-Velluire .	2
Figure 2 - Localisation des points d'écoute et du parcours d'observation	3
Figure 3 - Évolution du nombre d'oiseaux recensé en 2021 et 2022	9
Figure 4 - Localisation des passereaux nicheurs sur la réserve en 2022	11
Figure 5 - Localisation des passereaux hivernants sur la réserve en 2022	12
Figure 6 - Evolution du nombre de limicoles - hors Vanneau huppé - sur la réserve en 2022	13
Figure 7 - Evolution du nombre de Vanneau huppé sur la réserve en 2022	14
Figure 8 - Evolution du nombre de couples nicheurs de Vanneau huppé depuis 2014	15
Figure 9 - Localisation des couples nicheurs de Vanneau huppé au sein de la réserve	15
Figure 10 - Localisation des limicoles hivernants au sein de la réserve en 2022	16
Figure 11 - Evolution du nombre de rapaces sur la réserve en 2022	17
Figure 12 - Localisation des rapaces nicheurs sur la réserve naturelle en 2022	18
Figure 13 - Localisation des rapaces fréquentant la réserve naturelle en saison hivernale en 2022	18
Figure 14 - Evolution des effectifs cumulés d'oiseaux d'eau en 2022 sur la réserve naturelle	20
Figure 15 - Localisation des autres espèces nicheuses sur la réserve naturelle en 2022	21
Figure 16 - Localisation des autres espèces d'oiseaux hivernantes sur la réserve naturelle en 2022	22
Tableau 1 - Liste des espèces présentes sur la RNR du Poiré-sur-Velluire	3
Tableau 2 - Date des comptages mensuels	3
Tableau 3 - Liste des passereaux inventoriés au sein de la réserve	10
Tableau 4 - Liste des passereaux nicheurs au sein de la réserve	10
Tableau 5 - Liste des passereaux nicheurs au sein de la réserve	12
Tableau 6 - Evolution des couples nicheurs de Vanneau huppé en 2022	15
Tableau 7 - Liste des "oiseaux d'eau" présents sur la réserve naturelle	19
Tableau 8 - "Oiseaux d'eau" nicheurs sur la réserve naturelle	20

INTRODUCTION

La Réserve Naturelle Régionale (RNR) du Communal du Poiré-sur-Velluire fait partie du réseau des 19 Réserves Naturelles des Pays de la Loire depuis 2012. Elle se situe sur la commune des Velluire-sur-Vendée, au cœur du Marais poitevin et du Parc Naturel Régional du Marais poitevin, deuxième zone humide de France.

La commune est devenue propriétaire des 241 ha de prairies au moment de la Révolution. À cette époque, le site sert de pâturage aux troupeaux et d'usages divers aux habitants (chasse, pêche, etc...). Il ressort de cet historique des usages qui perdurent aujourd'hui, axés sur le pâturage plurispécifique et collectif. Cette vaste prairie naturelle humide n'a, de plus, jamais été impactée par le travail du sol.

Le Marais poitevin est situé sur la grande voie de migration occidentale. Il représente une des plus importantes zones humides pour l'avifaune migratrice, hivernante et nicheuse. Le communal du Poiré-sur-Velluire joue un rôle de remise, d'alimentation et de reproduction pour l'avifaune empruntant cette voie migratrice. Actuellement, 182 espèces d'oiseaux différents ont été vues ou entendues au sein de la RNR toutes périodes confondues.

Le PNR du Marais Poitevin étant gestionnaire du site, dans le cadre du Plan de gestion 2020-2025 de la Réserve Naturelle Régionale du marais communal du Poiré-sur-Velluire, la LPO Vendée a été missionné afin de réaliser divers suivi ornithologique (STOC, espèces hivernantes, nicheuses et migratrices).

Les suivis migrants, hivernants et nicheurs sont réalisés dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin (OPN) sur le Marais communal depuis 2005. Le suivi STOC s'effectue également dans le cadre de l'OPN sur le Marais poitevin. Ce protocole est appliqué depuis 2017 sur le communal du Poiré-sur-Velluire.

La présente synthèse fait le point sur les données recueillies lors des différents suivis menés, en 2022, sur le communal du Poiré-sur-Velluire.

1 PRESENTATION DU SITE

La Réserve Naturelle Régionale du marais communal du Poiré-sur-Velluire, située à 15 km au sud-ouest de Fontenay-le-Comte, s'étend sur 241 hectares au cœur du Marais poitevin (cf. figure 1).

Ce marais « subsaumâtre » à la faune et flore très spécifiques, constitue un lieu de quiétude et une zone d'hivernage, de halte migratoire et de reproduction pour l'avifaune. Elle est essentielle pour l'équilibre global de l'environnement dans le Sud-Vendée, en interdépendance avec la Baie de l'Aiguillon.

L'analyse réalisée ici a été effectuée sur l'ensemble de ce périmètre en intégrant les fossés et canaux bordant le communal.



Figure 1 - Baisses de la Réserve Naturelle Régionale du communal du Poiré-sur-Velluire (PNR MP, 2023)

2 METHODOLOGIE DE SUIVI

L'objectif de la présente étude est de connaître l'évolution de la fréquentation de la RNR. De plus, elle a pour but d'améliorer les connaissances de l'avifaune nicheuse. Ces connaissances ont pour finalité l'éventuelle mise en place de mesures de gestion en faveur de l'avifaune. En effet, la RNR doit continuer à jouer le rôle de remise et de halte pour les oiseaux.

Pour atteindre ces objectifs, le principe de l'étude se base sur un comptage décadaire. Ce comptage permet de déterminer la richesse spécifique du site ainsi que de quantifier les oiseaux de manière précise.

Le comptage s'effectue en longeant la route, au sud et à l'est du communal. Sur ce transect des points fixes sont réalisés çà et là afin de comptabiliser les oiseaux présents sur le site. En complément des points d'écoute ont lieu afin de déterminer les passereaux nicheurs. La localisation de ces derniers apparaît en figure 2.



Figure 2 - Localisation des points d'écoute et du parcours d'observation

Pour faciliter l'analyse de l'avifaune nicheuse, un code atlas est attribué aux oiseaux montrant des signes de nidification (cf. annexe 1).

Les données opportunistes réalisées par des bénévoles et les données du Parc Naturel Régional ont également été prises en compte afin de compléter notre inventaire au besoin.

Les dates de comptage mensuel apparaissent sur le tableau suivant.

Tableau 1 - Date des comptages mensuels

Jeudi 6 janvier 2022	Lundi 17 janvier 2022	Jeudi 27 janvier 2022
Mardi 8 février 2022	Jeudi 17 février 2022	Lundi 28 février 2022
Lundi 7 mars 2022	Jeudi 17 mars 2022	Lundi 28 mars 2022
Mardi 5 avril 2022	Vendredi 15 avril 2022	Lundi 25 avril 2022
Mardi 3 mai 2022	Vendredi 13 mai 2022	Lundi 23 mai 2022
Vendredi 3 juin 2022	Lund 13 juin 2022	Jeudi 23 juin 2022
Lundi 4 juillet 2022	Mardi 12 juillet 2022	Mardi 26 juillet 2022
Lundi 1 ^{er} août 2022	Jeudi 11 août 2022	Lundi 22 août 2022
Vendredi 9 septembre 2022	Jeudi 15 septembre 2022	Vendredi 26 septembre 2022
Lundi 3 octobre 2022	Jeudi 13 octobre 2022	Lundi 24 octobre 2022
Jeudi 3 novembre 2022	Lundi 14 novembre 2022	Lundi 22 novembre 2022
Lundi 5 décembre 2022	Lundi 12 décembre 2022	Mardi 20 décembre 2022

3 LES RESULTATS

A titre informatif, depuis la fin des années 1970, **182 espèces d'oiseaux** ont été observées au sein de la RNR du Poiré. L'ensemble de ces espèces apparaissent ci-dessous. Les codes couleurs correspondent au catégorie Liste Rouge UICN (Jaune : Vulnérable, Beige : Quasi menacé, Orange : En danger, Rouge : En danger critique).

Tableau 2 - Liste des espèces présentes sur la RNR du Poiré-sur-Velluire

Nom français	Nom scientifique	Statut Vendée	Directive	Statut de protection	Europe	LR France (nidification)	LR France (hivernage)	LR France (migration)	LR PDL (nidification)	LR PDL (hivernage)	Date dernière observation
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	NAC	-	LC	ne	2020
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	N, M, H	Ann. I	Protégé	LC	LC	NAC	-	LC	R	2022
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	N, M, H	Ann. II	Chassable	LC	NT	LC	NAd	NT	ne	2022
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	NAC	-	LC	-	2021
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	N, M, H	Ann. I	Protégé	LC	LC	LC	NAd	LC	AS	1982
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	N, M, H	-	Chassable	VU	VU	NT	VU	VU	R	2021
Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>	M, H	Ann. I	Chassable	LC	-	LC	NAC	-	R	2001
Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>	M, H	-	Protégé	LC	-	NAC	LC	-	ne	2021
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	M, H	Ann. I (ssp schinzii)	Protégé	LC	NAb	LC	NAC	-	ND	2005
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	N, M, H	Ann. II	Chassable	LC	CR	DD	NAd	CR	AP	2022
Bécassine sourde	<i>Lymnocyptes minimus</i>	M, H	Ann. II	Chassable	LC	-	DD	NAd	-	AP	2021
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	NAd	-	LC	ne	2022
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	NAd	-	LC	ne	2022
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	N, M	-	Protégé	LC	LC	-	DD	LC	-	2022
Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	M, H	Ann. II	Protégé	LC	-	LC	-	-	ND	2010
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	M, Ho	-	Protégé	LC	NAa	NAa	-	Naa	ne	1985
Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	M, Ho	Ann. I	Protégé	LC	-	NAC	NAC	-	ne	2003
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	N, M	Ann. I	Protégé	LC	NT	NAC	-	NT	ne	2022
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	N, M	Ann. I	Protégé	LC	LC	-	LC	LC	-	2021
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	NT	-	-	LC	ne	2022
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	VU	NAd	-	EN	ne	1998
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	EN	-	NAC	NT	ne	2022
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	VU	NAd	NAd	EN	ne	2021
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	-	-	VU	ne	2021
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Sédentaire	-	Protégé	LC	LC	-	NAd	LC	ne	2022
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	N, M	Ann. I	Protégé	LC	NT	-	NAd	VU	-	2022
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	N, M, H	Ann. I	Protégé	LC	NT	NAd	NAd	VU	ne	2022
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	N, M, H	Ann. I	Protégé	NT	LC	NAC	NAd	LC	ne	2022
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	NAC	NAC	LC	ne	2022
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	Nr, M, H	Ann. I	Protégé	LC	VU	NAd	NAd	CR	AP	1986

Nom français	Nom scientifique	Statut Vendée	Directive	Statut de protection	Europe	LR France (nidification)	LR France (hivernage)	LR France (migration)	LR PDL (nidification)	LR PDL (hivernage)	Date dernière observation
Canard carolin	<i>Aix sponsa</i>	Occ	-	-	-	-	-	-	NAa	-	2021
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	N, M, H	-	Chassable	LC	LC	LC	NAC	NT	R	2021
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	N, M, H	-	Chassable	LC	LC	LC	NAd	LC	ne	2022
Canard mandarin	<i>Aix galericulata</i>	-	-	-	-	NA ^a	-	-	NA ^a	-	1994
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	No, M, H	Ann. II	Chassable	LC	NAb	LC	NAC	Nab	R	2022
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	M, H	Ann. II	Chassable	LC	NAb	LC	NAC	-	AS	2021
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	N, M, H	Ann. II	Chassable	LC	LC	LC	NAd	LC	AS	2021
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	VU	NAd	NAd	NT	ne	2022
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	M, Hr	Ann. II	Chassable	LC	-	NAC	LC	-	ne	2015
Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	M, Hr	Ann. II	Chassable	LC	-	NAC	DD	-	V	1982
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	M, H	-	Protégé	LC	-	NAC	LC	-	AP	2022
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	N, M, H	Ann. II	Chassable	LC	LC	NAC	LC	LC	V	2020
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	M, H	-	Protégé	LC	NT	NAC	DD	EN	ne	2022
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	M	Ann. I	Protégé	LC	-	-	LC	-	-	2015
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Sédentaire	-	Partiellement protégé	LC	LC	NAd	-	LC	ne	2021
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	N, M	Ann. I	Protégé	LC	LC	NAC	NAd	LC	ne	2022
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	M	Ann. I	Protégé	LC	EN	NAC	VU	CR	-	2020
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Nr, M	Ann. I	Protégé	LC	LC	-	NAd	EN	-	1979
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	Sédentaire	-	Protégé	LC	VU	-	-	LC	ne	2022
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	No, M, H	Ann. I	Chassable	LC	NAb	-	-	Nab	E	2021
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Sédentaire	-	Chassable	LC	LC	LC	-	LC	ne	2022
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Sédentaire	-	Chassable	LC	LC	NAd	-	LC	ne	2022
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	N, M	-	Protégé	LC	LC	-	DD	LC	-	2022
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	M, H	Ann. II	Chassable	VU	VU	LC	NAd	EN	V	2022
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	M	Ann. II	Chassable	LC	-	NAC	VU	-	-	2022
Cygne de Bewick	<i>Cygnus bewickii</i>	Ho	Ann. I	Protégé	EN	-	EN	-	-	non traité	1979
Cygne noir	<i>Cynus atratus</i>	occ	-	-	-	-	-	-	NAa	-	2021
Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	Hr	Ann. I	Protégé	LC	-	NAC	NAC	-	ne	-
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	N, M, H	Ann. II	Protégé	LC	LC	NAC	-	Naa	ne	2022
Échasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	N, M	Ann. I	Protégé	LC	LC	-	-	LC	-	2020
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Sédentaire	-	Protégé	LC	LC	-	-	LC	ne	2021
Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	N, Mr	Ann. I	Protégé	LC	VU	-	NAb	Nab	-	2021
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	NAC	NAd	LC	ne	2022
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	N, M, H	-	Chassable	LC	LC	LC	NAC	LC	ne	2022
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Sédentaire	-	Chassable	LC	LC	-	-	NE	ne	2021
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	NT	NAd	NAd	LC	ne	2022
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	M, H	Ann. I	Protégé	LC	-	DD	NAd	-	ne	2021
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	N, M	-	Protégé	LC	LC	-	NAd	LC	-	2021
Faucon lanier	<i>Falco biarmicus</i>	occ	-	Protégé	-	-	-	-	-	-	1985

Nom français	Nom scientifique	Statut Vendée	Directive	Statut de protection	Europe	LR France (nidification)	LR France (hivernage)	LR France (migration)	LR PDL (nidification)	LR PDL (hivernage)	Date dernière observation
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	M, H	Ann. I	Protégé	LC	LC	NAd	NAd	-	ne	2022
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	NAc	NAc	LC	ne	2022
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	N, M	-	Protégé	LC	NT	-	DD	LC	-	2022
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	-	DD	LC	-	2022
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	N, M, H	-	Chassable	NT	LC	NAc	NAc	LC	ne	2022
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	N, M, H	Ann. II	Chassable	VU	VU	LC	NAc	LC	R	2006
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	Nr, M, H	Ann. II	Chassable	LC	LC	NT	-	NT	ne	1982
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	N, M, H	-	Chassable	LC	LC	NAd	NAd	LC	ne	2022
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Sédentaire	-	Chassable	LC	LC	NAd	-	LC	ne	2022
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	N, M	-	Protégé	LC	NT	-	DD	LC	ne	2022
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	M	-	Protégé	LC	VU	-	DD	-	-	2022
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	N, M, H	-	Protégé	NT	NT	NAc	-	NT	ne	2022
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	LC	NAc	VU	ne	2022
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	Nr, M, H	-	Protégé	LC	EN	LC	-	-	ne	2022
Goéland leucopnée	<i>Larus michahellis</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	NAd	NAd	NT	ne	2021
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	M, H	Ann. I (ssp sinensis)	P Protégé	LC	LC	LC	NAd	LC	ne	2022
Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	M, H	-	Protégé	LC	VU	LC	NAd	-	V	1994
Grande aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	M, H	Ann. I	Protégé	LC	NT	LC	-	VU	V	2022
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	NAd	-	LC	ne	2022
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	NAc	-	LC	ne	2001
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Sédentaire	-	Protégé	LC	LC	-	-	LC	ne	2003
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	N, M, H	-	Chassable	LC	LC	NAd	NAd	LC	ne	2022
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	M, H	-	Chassable	LC	LC	LC	-	-	ne	2022
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	M, H	-	Chassable	NT	-	LC	NAd	-	ne	2022
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	N, M, H	-	Chassable	LC	LC	NAd	NAd	LC	ne	2022
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	NAd	-	LC	-	2021
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	M, H	Ann. I	Protégé	LC	CR	NT	NAc	-	ne	2022
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	Nr, M	Ann. I	Protégé	LC	EN	-	DD	EN	-	2011
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	NAc	NAd	LC	ne	2022
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	NAc	-	LC	V	2022
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	N, M	Ann. I	Protégé	LC	LC	-	-	LC	-	2022
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	N, M, H	Ann. I	Protégé	LC	VU	NAc	NAc	EN	AP	2022
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	Sédentaire	-	Protégé	LC	LC	NAd	NAd	LC	ne	2021
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	N, M	-	Protégé	LC	NT	-	DD	LC	-	2020
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	M	-	Protégé	LC	LC	-	NAd	LC	-	2022
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	N, M	-	Protégé	LC	NT	-	DD	LC	-	2022
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	N, M	-	Protégé	LC	LC	NAd	-	LC	-	2022
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	N, M	-	Protégé	LC	LC	-	NAd	LC	-	2022
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	Mr	Ann. I	Protégé	LC	NT	-	-	Nab	-	2014

Nom français	Nom scientifique	Statut Vendée	Directive	Statut de protection	Europe	LR France (nidification)	LR France (hivernage)	LR France (migration)	LR PDL (nidification)	LR PDL (hivernage)	Date dernière observation
Ibis sacré	<i>Threskiornis aethiopicus</i>	M, H	-	Protégé	-	NAA	-	-	Naa	ne	1994
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	VU	NAd	NAC	VU	ne	2022
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	N, M	-	Protégé	LC	LC	-	NAC	LC	-	2022
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	N, M	-	Protégé	LC	NT	-	DD	LC	-	2021
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	N, M, H	Ann. I	Protégé	VU	VU	NAC	-	LC	ne	2022
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	Mr	-	Protégé	LC	LC	-	-	DD	-	-
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Sédentaire	-	Chassable	LC	LC	NAd	NAd	LC	ne	2022
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Sédentaire	-	Protégé	LC	LC	-	NAb	LC	ne	2021
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Sédentaire	-	Protégé	LC	LC	-	NAb	LC	ne	2022
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Sédentaire	-	Protégé	LC	LC	NAb	NAd	LC	ne	2022
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	Sédentaire	-	Protégé	LC	LC	NAd	NAd	VU	ne	1997
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	N, M	Ann. I	Protégé	LC	LC	-	NAd	NT	-	2022
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	M, H	Ann. I	Protégé	NT	VU	VU	NAC	-	-	2018
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	N, P, H	-	Protégé	LC	LC	-	NAb	LC	ne	2022
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	Sédentaire	-	Protégé	LC	EN	-	-	VU	ne	2001
Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	N, M, H	Ann. I	Protégé	LC	LC	NAC	NAC	LC	AP	2020
Mouette pygmée	<i>Hydrocoloeus minutus</i>	M, H	Ann. I	Protégé	NT	NAb	LC	NAd	-	-	-
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	NT	LC	NAd	LC	ne	2022
Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	Nr, M, H	-	Protégé	VU	VU	NAd	DD	CR	ne	1984
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	N, M	Ann. I	Protégé	LC	LC	NAd	NAd	LC	ne	1988
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	Nr, M, H	-	Chassable	LC	VU	LC	NAd	EN	R	2022
Oie des moissons	<i>Anser fabalis</i>	M, Ho	-	Chassable	LC	-	VU	NAb	-	ne	2003
Ouette d'Égypte	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	-	-	-	-	NA ^a	-	-	NA ^a	-	1988
Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>	M, Ho	Ann. I (ssp flavirostris)	Chassable	LC	-	NAC	-	-	ne	2018
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	Nr, M	Ann. I	Protégé	VU	EN	-	-	-	-	2018
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	Sédentaire	Ann. II	Chassable	LC	LC	-	-	NE	-	2016
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	Sédentaire	Ann. II	Chassable	LC	LC	-	-	NE	-	2021
Petit gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	-	NAC	LC	-	2000
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Sédentaire	-	Protégé	LC	LC	NAd	-	LC	ne	2015
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Sédentaire	-	Protégé	LC	VU	-	-	LC	ne	2012
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Sédentaire	-	Protégé	LC	LC	-	-	LC	ne	2022
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Nuisible	-	Chassable	LC	LC	-	-	LC	ne	2022
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	Nr, M	-	Protégé	LC	VU	-	NAd	CR	-	1995
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	N, M	Ann. I	Protégé	LC	NT	NAC	NAd	LC	-	2022
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	Sédentaire	-	-	-	-	-	-	-	-	2022
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	N, M, H	Ann. II	Chassable	LC	LC	NAd	NAd	LC	ne	2022
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	N, M, H	-	Chassable	LC	LC	LC	NAd	LC	ne	2022
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	NAd	NAd	LC	ne	2022
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	M, H	-	Protégé	LC	-	DD	NAd	-	ne	2022

Nom français	Nom scientifique	Statut Vendée	Directive	Statut de protection	Europe	LR France (nidification)	LR France (hivernage)	LR France (migration)	LR PDL (nidification)	LR PDL (hivernage)	Date dernière observation
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	N, M	-	Protégé	LC	LC	-	DD	LC	-	2021
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	N, M, H	-	Protégé	NT	VU	DD	NAd	EN	ne	2022
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	M, H	-	Protégé	LC	LC	NAd	NAd	-	ne	2021
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	M, H	Ann. II	Chassable	LC	-	LC	NAd	-	R	1988
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	M, H	Ann. I	Chassable	LC	-	LC	-	-	AS	2022
Pluvier fauve	<i>Pluvialis fulva</i>	-	-	Protégé	-	-	-	-	-	-	-
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	M	-	Protégé	LC	NT	-	DD	VU	-	2022
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	NAd	NAd	LC	ne	2022
Pygargue à queue blanche	<i>Haliaeetus albicilla</i>	M	Ann. I	Protégé	LC	CR	NA ^d	-	-	-	-
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	N, M, H	Ann. II	Chassable	LC	NT	NAd	NAd	DD	ne	2009
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	NAd	NAd	LC	ne	2017
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	NT	NAd	NAd	LC	ne	2022
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	N, M	-	Protégé	LC	LC	-	NAd	LC	-	2022
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	NAd	NAd	LC	ne	2022
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	N, M	-	Protégé	LC	LC	-	NAd	LC	-	2022
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	NAd	NAd	LC	ne	2022
Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	N, M	-	Protégé	LC	LC	-	NAd	LC	-	2022
Sarcelle à ailes bleues	<i>Anas discors</i>	occ	-	-	-	-	-	-	-	-	1999
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	N, M	Ann. II	Chassable	LC	VU	-	NT	VU	-	2018
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	N, M, H	Ann. II	Chassable	LC	VU	LC	NAd	CR	AS	2022
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	VU	-	NAd	NT	ne	2021
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	M, H	Ann. I	Protégé	LC	NT	VU	NAd	VU	ne	2018
Sterne caspienne	<i>Sterna caspia</i>	Mr	Ann. I	Protégé	LC	-	-	NT	-	-	1995
Tadorne casarca	<i>Tadorna ferruginea</i>	occ	-	-	-	-	-	-	-	-	1987
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	LC	LC	-	LC	ND	2021
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	N, M	-	Protégé	LC	VU	-	DD	EN	-	2022
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	NT	NAd	NAd	NT	ne	2022
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	M, H	-	Protégé	LC	LC	DD	NAd	Nab	ne	2018
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	N, M	-	Protégé	LC	LC	NA ^c	NA ^c	CR	-	-
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	N, M	Ann. II	Chassable	VU	VU	-	NAd	NT	-	2022
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	N, M, H	-	Chassable	LC	LC	-	NAd	LC	ne	2022
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	N, M	-	Protégé	LC	NT	-	DD	CR	-	2022
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Sédentaire	-	Protégé	LC	LC	NAd	-	LC	ne	2022
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	N, M, H	Ann. II	Chassable	VU	NT	LC	NAd	LC	AP	2022
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	N, M, H	-	Protégé	LC	VU	NAd	NAd	NT	ne	2022

3.1 Evolution de la fréquentation du site depuis 2021

La méthodologie de suivi étant la même depuis 2021 nous proposons d'évaluer la fréquentation du site depuis 2021 en comparant les résultats entre l'année N et l'année N+1.

Pour obtenir l'histogramme ci-après, nous avons fait une moyenne des oiseaux comptés chaque mois, sur l'année 2021 et 2022. Ce dernier permet d'estimer la quantité d'oiseaux présents sur le site (cf. annexe 2 : Liste des espèces observées sur la RNR en 2021 et 2022).

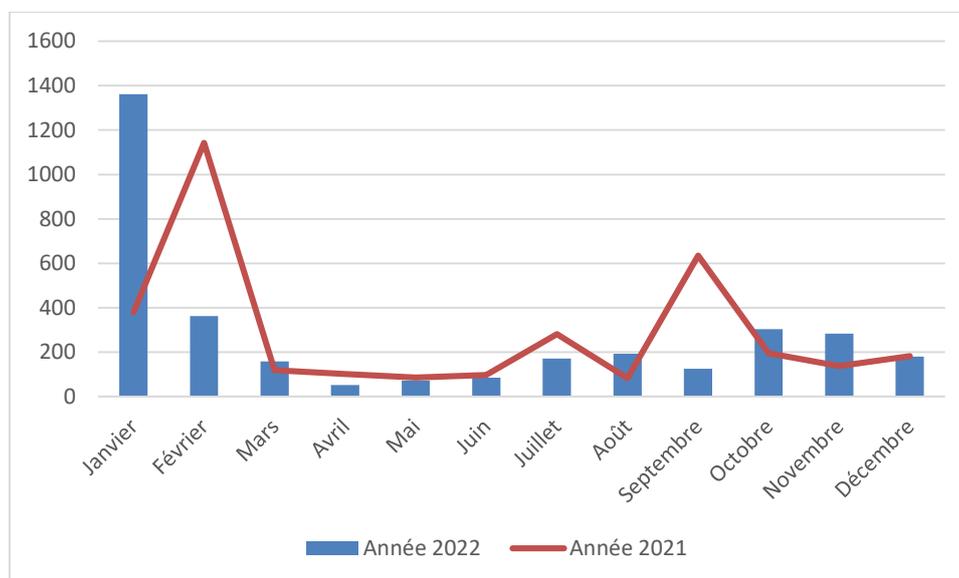


Figure 3 - Évolution du nombre d'oiseaux recensés en 2021 et 2022

Le graphique précédent montre que la migration postnuptiale a démarré plus tardivement en 2022. En effet, alors qu'en 2021 le marais était très fréquenté lors du mois de septembre, en 2022 les effectifs les plus importants se sont étalés sur les mois d'octobre et novembre. Concernant l'hivernage, le mois de janvier 2022 a connu une fréquentation largement plus forte qu'en 2021. A l'inverse, le mois de février était largement moins fréquenté en 2022 qu'en 2021. Les tendances printanière et estivale sont sensiblement les mêmes en 2021 et 2022. Grâce à ces chiffres, nous observons nettement que la réserve a un pouvoir attractif sur les oiseaux en halte migratoire et en hivernage. Les prairies humides ainsi que la quantité de nourriture qu'elles offrent permettent à l'avifaune de s'alimenter lors de ces périodes clés dans le cycle ornithologique.

Les comptages mensuels de 2022 ont permis de mettre en avant une espèce supplémentaire sur la réserve. Il s'agit du Pigeon biset domestique *Columba livia f. domestica*. Le nombre d'oiseaux présents sur la RNR depuis la fin des années 1970 passe donc à 182 pour l'année 2022.

3.2 Les passereaux

Ils constituent une part importante de la diversité aviaire du communal. Notons que le terme « passereaux » est utilisé au sens large. Sont pris en considération les oiseaux chanteurs d'une manière générale :

- Les oiseaux de l'ordre des passériformes (des Alouettes aux Bruants, en passant par les Corvidés) ;
- Les galliformes (Cailles, Perdrix et Faisans) ;
- Les columbiformes (Pigeons et Tourterelles) ;
- Les cuculiformes (Coucous gris) ;
- Les apodiformes (Martinets noirs) ;

- Les bucérotiformes (Huppés fasciées) ;
- Les piciformes (Pics verts, Pics épeiches).

En 2022, ce sont 58 espèces de passereaux qui ont été observées et ou entendues lors des différents comptages. Soit quatre de moins qu'en 2021. Le tableau suivant reprend les passereaux observés en 2022. En bleu apparaît la nouvelle espèce recensée.

Tableau 3 - Liste des passereaux inventoriés au sein de la réserve

Alouette des champs	Grive litorne	Pinson des arbres
Bergeronnette des ruisseaux	Grive mauvis	Pinson du Nord
Bergeronnette grise	Grive musicienne	Pipit farlouse
Bergeronnette printanière	Hirondelle de rivage	Pouillot fitis
Bouscarle de Cetti	Hirondelle rustique	Pouillot véloce
Bruant des roseaux	Huppe fasciée	Roitelet huppé
Bruant zizi	Hypolaïs polyglotte	Rossignol philomèle
Chardonneret élégant	Linotte mélodieuse	Rougegorge familier
Cisticole des joncs	Loriot d'Europe	Rougequeue à front blanc
Corbeau freux	Martin-pêcheur d'Europe	Rougequeue noir
Corneille noire	Merle noir	Rousserolle effarvatte
Coucou gris	Mésange bleue	Tarier des prés
Étourneau sansonnet	Mésange charbonnière	Tarier pâtre
Fauvette à tête noire	Moineau domestique	Tourterelle des bois
Fauvette des jardins	Pic vert	Tourterelle turque
Fauvette grisette	Pie bavarde	Traquet motteux
Geai des chênes	Pie-grièche écorcheur	Troglodyte mignon
Gobemouche gris	Pigeon biset domestique	Verdier d'Europe
Gobemouche noir	Pigeon colombin	
Grive draine	Pigeon ramier	

3.2.1. Les passereaux nicheurs

Parmi les espèces seulement quelques-unes sont nicheuses. Nous avons distingué les espèces nichant de façon possible, probable ou certaine. Cette distinction se fait à l'aide d'un code de nidification attribué lors de la saisie des données (Cf. annexe 1)

En 2022, ce sont 13 espèces de passereaux qui ont montré des signes de nidification au sein de la réserve naturelle. Elles apparaissent dans le tableau suivant et sont localisées en figure 4 page 13.

Précisons que le suivi a lieu qu'en bordure du marais. Il est donc probable que nous passions à côté de certains individus nicheurs.

Tableau 4 - Liste des passereaux nicheurs au sein de la réserve

Espèces	Reproduction possible	Reproduction probable	Reproduction certaine	Nombre de mâles chanteurs min	Nombre de mâles chanteurs max
Alouette des champs				4	6
Bruant zizi				1	1
Chardonneret élégant				1	1
Coucou gris				1	1
Fauvette grisette				1	1
Hirondelle rustique				1	1
Hypolaïs polyglotte				1	1
Loriot d'Europe				1	1
Mésange bleue				1	1
Mésange charbonnière				1	1
Pie bavarde				-	-
Tourterelle des bois				1	1
Verdier d'Europe				1	1

- **Reproduction possible** : les passereaux nichant possiblement sur la RNR sont ceux dont un mâle chanteur a été entendu une fois sur le site en période de reproduction ou étant présent dans son habitat de nidification lors de cette période. Six espèces sont concernées : le Bruant zizi *Emberiza cirius*, le Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*, le Coucou gris *Cuculus canorus*, l'Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*, le Lorient d'Europe *Oriolus oriolus*, la Mésange bleue *Cyanistes caeruleus* et le Verdier d'Europe *Carduelis chloris*.
- **Reproduction probable** : Six espèces nichent probablement sur la RNR. Plusieurs mâles chanteurs d'Alouette des champs *Alauda arvensis*, de Fauvette grisette *Sylvia communis* et de Mésange charbonnière *Parus major* ont été entendus ou vus à plusieurs reprises et dans les mêmes secteurs lors des période de reproduction au sein de la RNR.
 Une parade nuptiale de Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* a été observée sur la RNR. Enfin, un couple d'Hirondelle rustique *Hirundo rustica* a été vu en train de construire un nid sous un pont surplombant le fossé bordant la RNR.
- **Reproduction certaine** : un adulte de Pie bavarde *Pica pica* a été vu au sein d'un nid aux abords de la RNR.

Comme le montre la carte suivante, la grande majorité des passereaux utilisent la ripisylve jouxtant le marais pour nicher. Au regard des milieux très ouverts présents sur le marais et ses abords, **cette ripisylve est d'une importance capitale pour la préservation des passereaux nicheurs sur le site**. En effet, pour l'année 2022 11 espèces sur les 13 nicheuses potentielles et probables sont dépendantes de la ripisylve pour accomplir leur nidification. Afin de garantir la pérennité de ces espèces au sein du marais, la conservation de la ripisylve est primordiale.

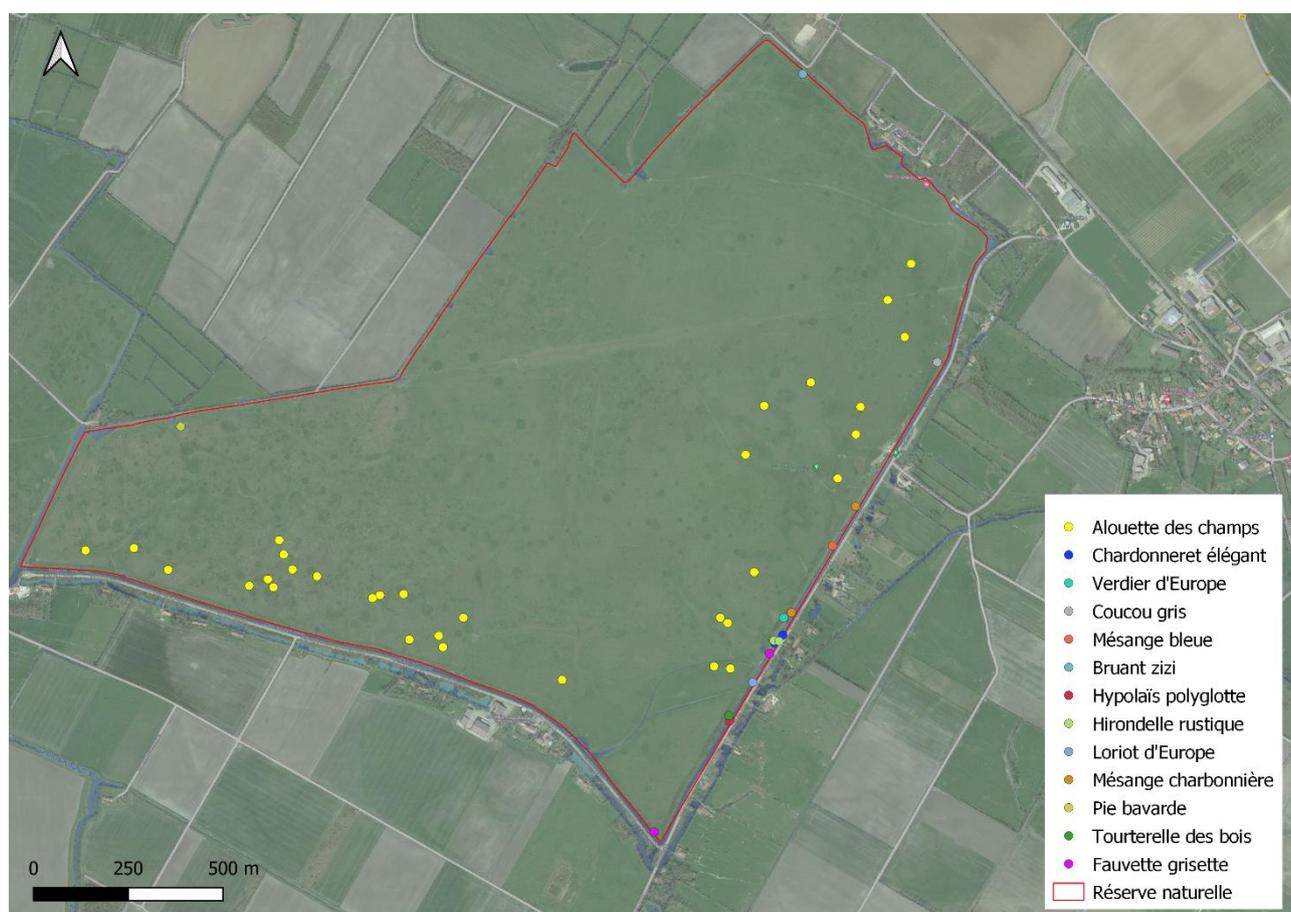


Figure 4 - Localisation des passereaux nicheurs sur la réserve en 2022

3.2.1. Les passereaux hivernants

Parmi les 58 espèces de passereaux inventoriés sur la réserve, 28 sont hivernantes. La majorité des espèces hivernantes utilisent l'aire d'étude tant en période estivale qu'hivernale. D'autres sont des hivernantes strictes comme la Grive mauvis *Turdus iliacus*, la Grive litorne *Turdus pilaris*, le Pigeon colombin *Columba oenas* ou encore le Pinson du nord *Fringilla montifringilla*.

La liste des espèces hivernantes apparaît au tableau 5 et sont localisées en figure 5.

Tableau 5 - Liste des passereaux nicheurs au sein de la réserve

Alouette des champs	Grive musicienne	Pigeon ramier
Bergeronnette des ruisseaux	Linotte mélodieuse	Pinson des arbres
Bergeronnette grise	Martin pêcheur d'Europe	Pinson du Nord
Bruant des roseaux	Merle noir	Pipit farlouse
Chardonneret élégant	Mésange bleue	Pouillot véloce
Corbeau freux	Moineau domestique	Rougegorge familier
Corneille noire	Pic vert	Tarier pâtre
Étourneau sansonnet	Pie bavarde	Troglodyte mignon
Grive litorne	Pigeon biset domestique	
Grive mauvis	Pigeon colombin	

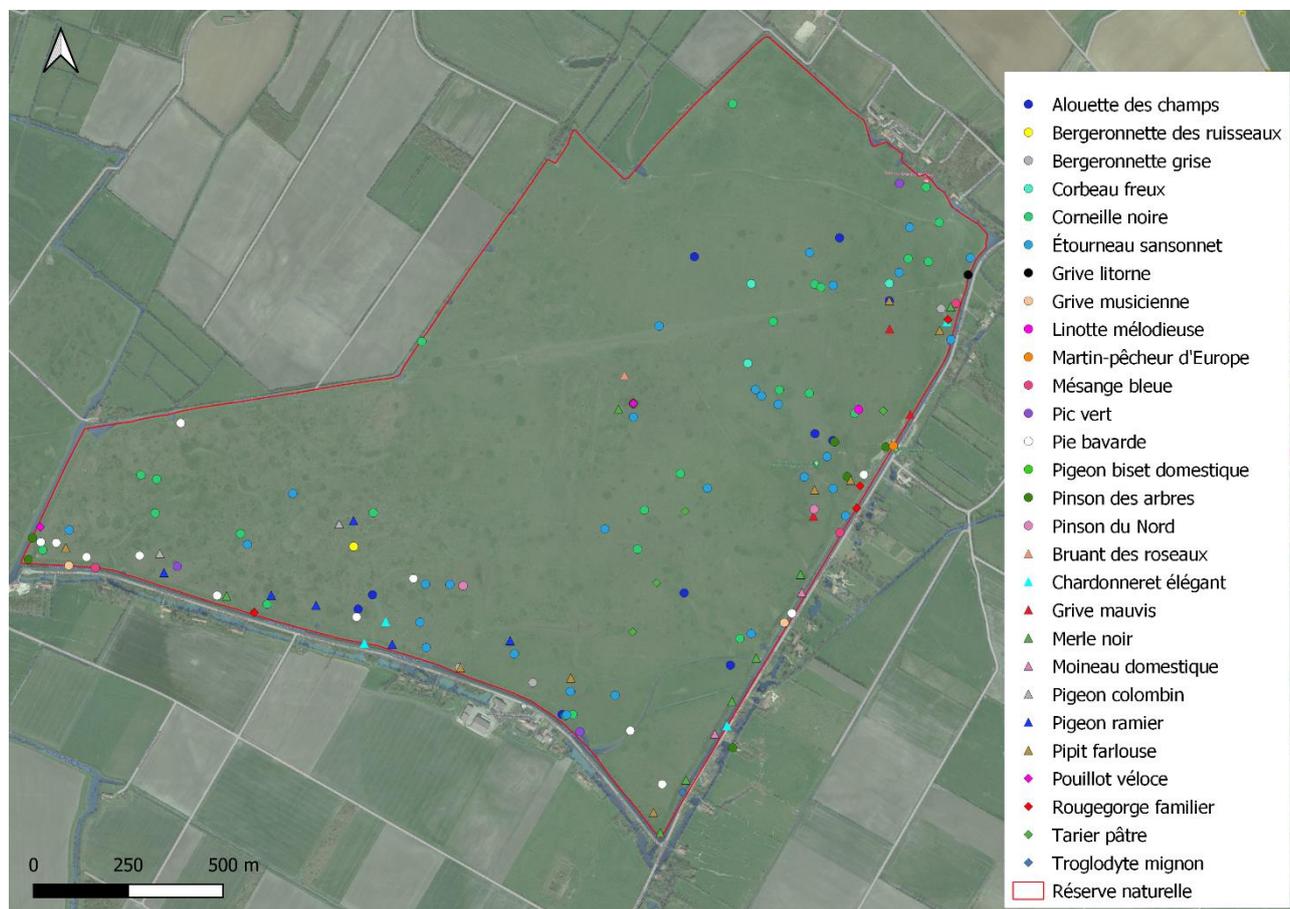


Figure 5 - Localisation des passereaux hivernants sur la réserve en 2022

3.3 Les limicoles

Sept espèces de limicoles ont fréquenté la réserve naturelle en 2022 : la Bécassine des marais *Gallinago gallinago*, le Chevalier culblanc *Tringa ochropus*, le Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*, le Courlis cendré *Numenius arquata*, le Courlis corlieu *Numenius phaeopus*, le Pluvier doré *Pluvialis apricaria* et le Vanneau huppé *Vanellus vanellus*.

La Barge à queue - dont un couple était présent depuis 2019 - n'a cette année pas été revue. La sécheresse de 2022 est sans doute responsable de son absence. Le Chevalier gambette n'a, cette année encore, pas été revu sur la réserve.

Comme le montre les histogrammes suivants, la majorité des espèces sont présentes lors des migrations postnuptiales, soit entre septembre et novembre. Le site est également intéressant pour l'hivernage des limicoles où l'on observe un pic d'effectif au mois de janvier. Les limicoles profitent alors des ressources alimentaires offertes par la réserve lors de ces deux périodes clés de leur cycle. Pour le mois de janvier 2022, l'histogramme fait apparaître clairement le Pluvier doré *Pluvialis apricaria*, avec 110 individus. Notons toutefois qu'un individu de Courlis cendré *Numenius arquata* et trois individus de Bécassine des marais *Gallinago gallinago*, étaient également présents à la même période mais, compte tenu des effectifs faibles, ils n'apparaissent pas sur le graphique.

En 2021, trois espèces supplémentaires avaient été inventoriées : le Bécasseau minute *Calidris minuta*, la Bécassine sourde *Lymnocyptes minimus* et le Combattant varié *Calidris pugnax*. Ces trois espèces sont présentes de façon très occasionnelle sur la réserve, leur absence en 2022 n'est donc pas surprenante.

Pour une meilleure lisibilité nous avons fait le choix de faire apparaître les vanneaux dans un autre histogramme. Il s'agit de la seule espèce de limicole présente à l'année sur la réserve. Les effectifs les plus importants sont recensés en hiver et plus particulièrement en janvier avec près de 3000 individus en 2022.

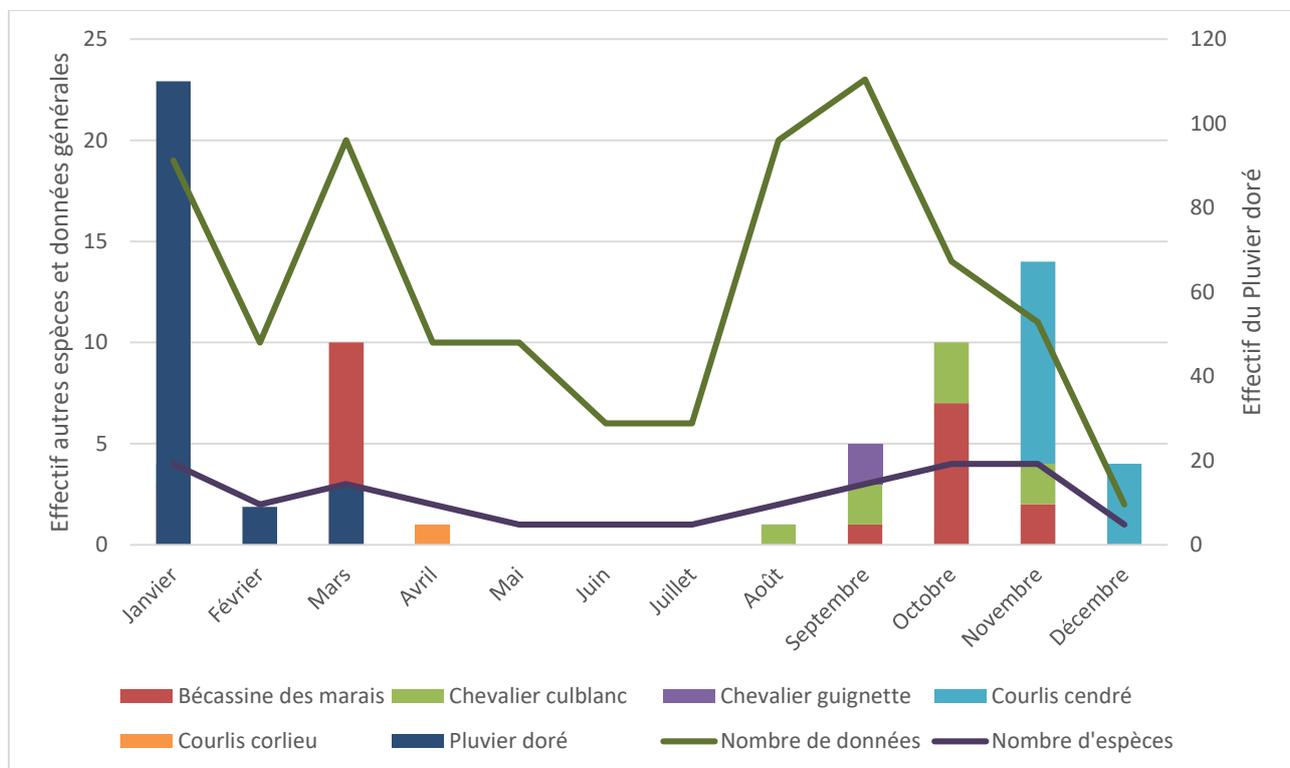


Figure 6 - Evolution du nombre de limicoles - hors Vanneau huppé - sur la réserve en 2022

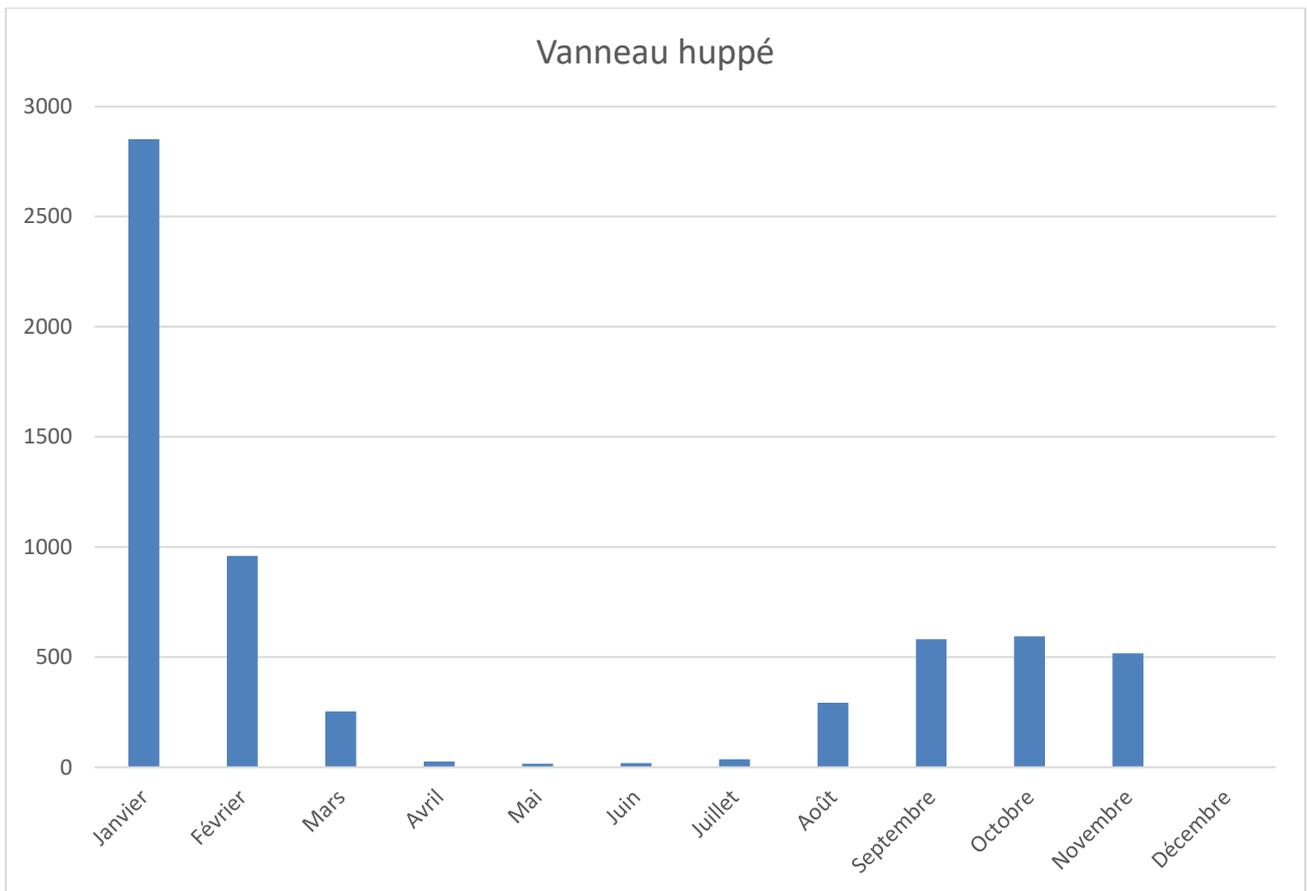


Figure 7 - Evolution du nombre de Vanneau huppé sur la réserve en 2022

3.3.1. Les limicoles nicheurs

Alors qu'en 2021 nichaient le Vanneau huppé *Vanellus vanellus* et la Barge à queue noire *Limosa limosa* sur la réserve, en 2022, seul le Vanneau huppé niche de façon probable. Le marais du Poiré-sur-Velluire constituait le site le plus orientale pour la Barge à queue noire *Limosa limosa*, en marais poitevin.

Concernant cette espèce, les effectifs présents en Marais poitevin sont globalement en baisse depuis une dizaine d'année. En effet alors qu'il existait environ 35 couples il y a 10 ans, ont en compte aujourd'hui qu'une vingtaine. Cela s'explique, a priori, par des prairies moins inondées qu'autrefois. Notons que l'inondation des baisses et le chargement du bétail sur la prairie sont déterminant pour son installation.

En mars 2022, l'activité des vanneaux est relativement élevée sur la réserve. Il a été identifié, de façon certaine, deux couples. D'autres indices de nidification ont été relevés avec notamment des comportements agités ou des individus fixés sur un territoire depuis plusieurs semaines.

En avril les deux couples identifiés en mars sont toujours présents. L'un présent aux abords de la baisse des Noyers et l'autre aux abords de la baisse de l'Achenal. A ceux-ci s'ajoutent deux autres couples.

Enfin, en juin trois couples sont recensés, mais cette fois plus à l'ouest de la réserve, entre la baisse d'Henriette et la baisse du Marteau.

Le tableau suivant fait état de l'évolution des couples nicheurs pour l'année 2022 et la carte suivante les localise.

Tableau 6 - Evolution des couples nicheurs de Vanneau huppé en 2022

Date	Nombre d'individus	Détail	Code atlas	Commentaire
28/03/22	1		8	
28/03/22	2		5	
28/03/22	4		6	2 couples
28/03/22	1		6	
28/03/22	1		5	
TOTAL INDIVIDU	9			
17/03/22	1		3	
17/03/22	4		6	2 couples
TOTAL INDIVIDU	5			
15/04/22	6		8	
15/04/22	2		6	
TOTAL INDIVIDU	8			
21/04/22	9		4	4 couples, un individu isolé
TOTAL INDIVIDU	9			
22/04/22	1	1x mâle	3	
TOTAL INDIVIDU	1			
03/06/22	3		8	2 couples
03/06/22	1		4	1 couple
03/06/22	8	8x (< 200m)	4	
TOTAL INDIVIDU	12			

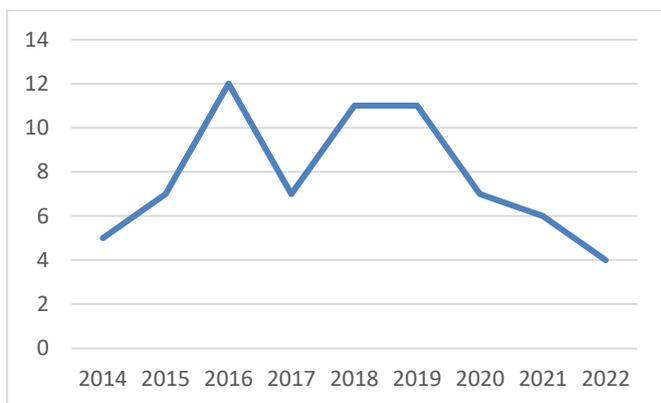


Figure 8 - Evolution du nombre de couples nicheurs de Vanneau huppé depuis 2014

La présence de Vanneau huppé en nidification est connue depuis les années 1990 sur la réserve naturelle. Le graphique ci-contre montre un certain déclin des effectifs nicheurs depuis 2019. En effet, alors que 11 couples étaient présents en 2019 seulement quatre ont été inventoriées en 2022.

Notons qu'en 2022, aucun indice de reproduction certain (œufs, poussins) n'a été relevé.

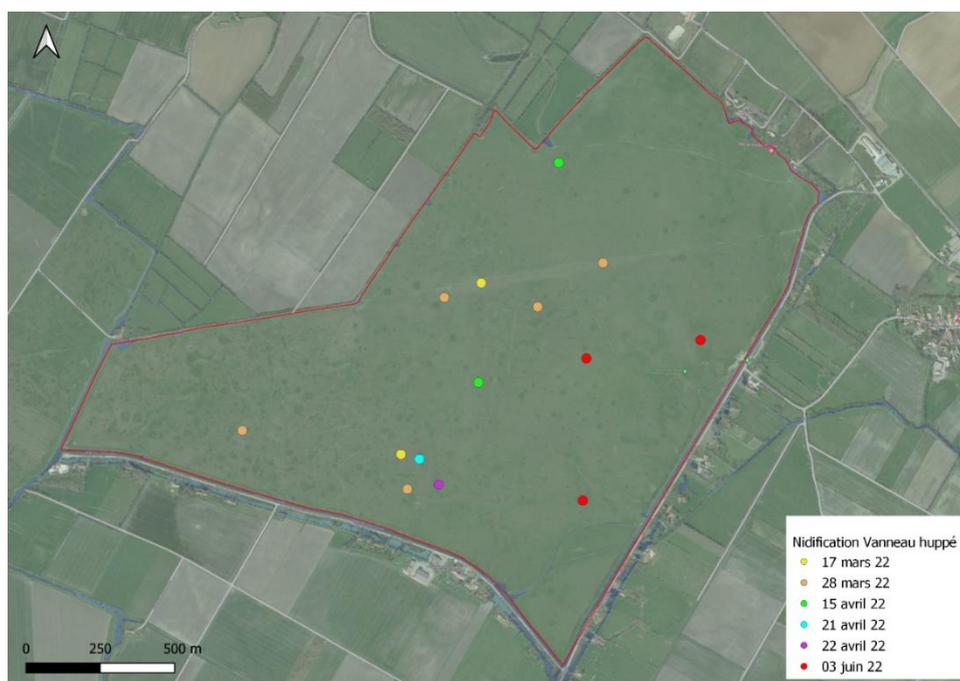


Figure 9 - Localisation des couples nicheurs de Vanneau huppé au sein de la réserve

3.3.2. Les limicoles hivernants

Quatre limicoles hivernent sur la réserve : le Courlis cendré *Numenius arquata*, le Pluvier doré *Pluvialis apricaria*, le Vanneau huppé *Vanellus vanellus* et la Bécassine des marais *Gallinago gallinago*. Ces quatre espèces sont des hivernantes habituelles sur le site. L'espèce dominante est le Vanneau huppé où les effectifs cumulés peuvent atteindre 3000 individus au cœur de l'hiver. La seconde espèce hivernante de la réserve est le Pluvier doré avec près de 150 individus (effectifs cumulés). Les autres espèces sont présentes à la marge en faible effectif.

Les vanneaux utilisent de façon uniforme la réserve, on note malgré tout une concentration d'observation aux abords de la baisse des Noyers. Cette baisse semble aussi accueillir la majorité des couples nicheurs. Le Pluvier doré et le Courlis cendré sont également présents de façon uniforme sur la réserve. En revanche, même si la Bécassine des marais *Gallinago gallinago* s'observe çà et là sur la réserve, la baisse de Morusson recueille un nombre d'observations plus important.



Figure 10 - Localisation des limicoles hivernants au sein de la réserve en 2022

3.4 Les rapaces

Neuf espèces fréquentent la réserve naturelle en 2022: le Busard des roseaux *Circus aeruginosus*, le Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*, la Buse variable *Buteo buteo*, l'Epervier d'Europe *Accipiter nisus*, le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*, le Faucon pèlerin *Falco peregrinus*, le Hibou des marais *Asio flammeus*, le Busard cendré *Circus pygargus* et le Milan noir *Milvus migrans*. Compte tenu de leur phénologie, ces deux dernières

espèces fréquentent le site en période estivale uniquement. A l'inverse, le Hibou des marais *Asio flammeus*, bien que nicheur en Vendée, ne s'observe qu'en hiver sur le marais.

Comme le montre l'histogramme suivant, les espèces les plus communes sur la réserve sont la Buse variable *Buteo buteo* et le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*. Toutes deux s'observent à l'année sur le marais. Les autres espèces sont présentes ponctuellement. La réserve naturelle est, pour la grande majorité des rapaces, seulement une zone d'alimentation ou de passage.

Cette année, l'Elanion blanc n'a pas été revu sur la réserve. L'espèce est toutefois à surveiller puisqu'elle est en large expansion dans le département. Des indices de nidification ont par ailleurs été identifiés sur la commune de Nalliers. Il est donc possible que l'espèce s'installe prochainement à proximité de la réserve.

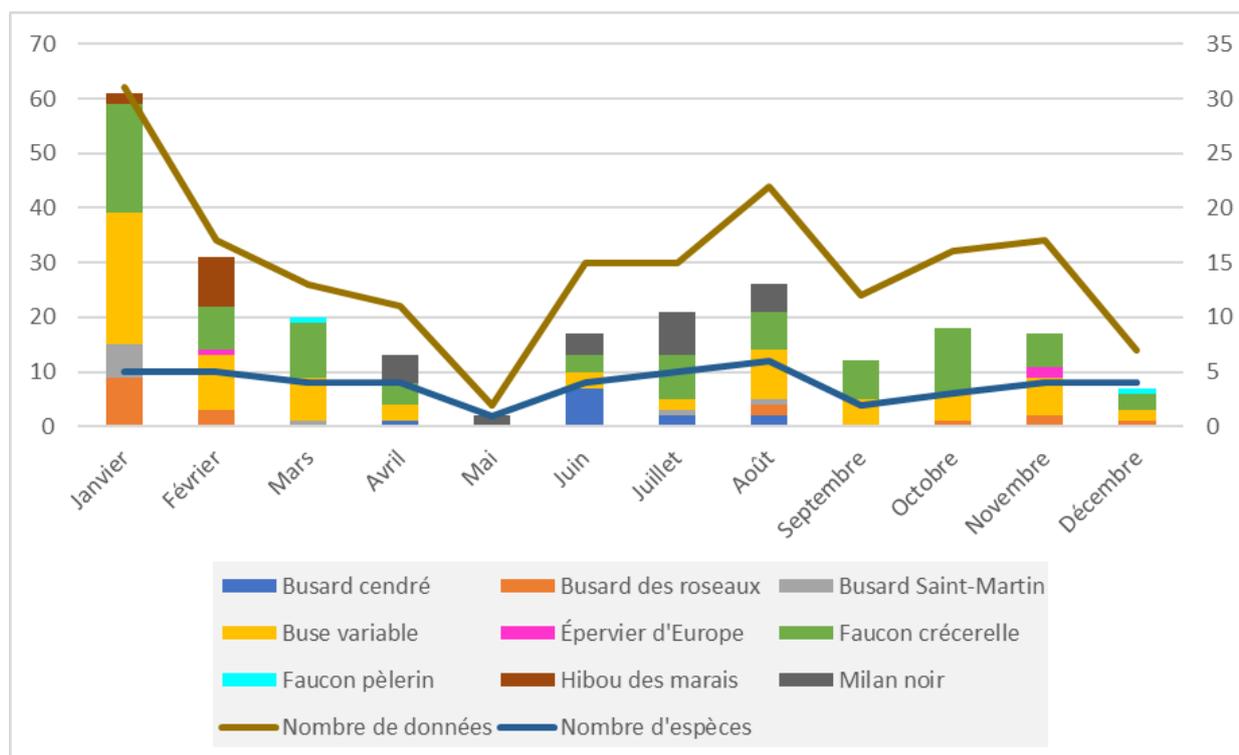


Figure 11 - Evolution du nombre de rapaces sur la réserve en 2022

3.4.1. Les rapaces nicheurs

Le site est peu fréquenté par les rapaces en reproduction. En 2021, deux espèces avaient montré des signes de nidification : le Hibou moyen-duc *Asio otus* et le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*. Les deux espèces utilisaient une plateforme à cigogne présente au nord du marais. Le faucon s'étant approprié le nichoir présent sous la plateforme, et le hibou la plateforme en tant que telle.

Cette année, le couple de Hibou moyen-duc *Asio otus* n'a pas été revu. En revanche un couple de Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* est toujours présent dans le nichoir et a produit deux poussins. La carte suivante localise le couple de Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*.



Figure 12 - Localisation des rapaces nicheurs sur la réserve naturelle en 2022

3.4.2. Les rapaces hivernants

Sept espèces fréquentent le marais en saison hivernale : le Busard des roseaux *Circus aeruginosus*, le Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*, la Buse variable *Buteo buteo*, l'Épervier d'Europe *Accipiter nisus*, le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*, le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* et le Hibou des marais *Asio flammeus*. Il s'agit essentiellement d'individus en vol ou en recherche de nourriture.

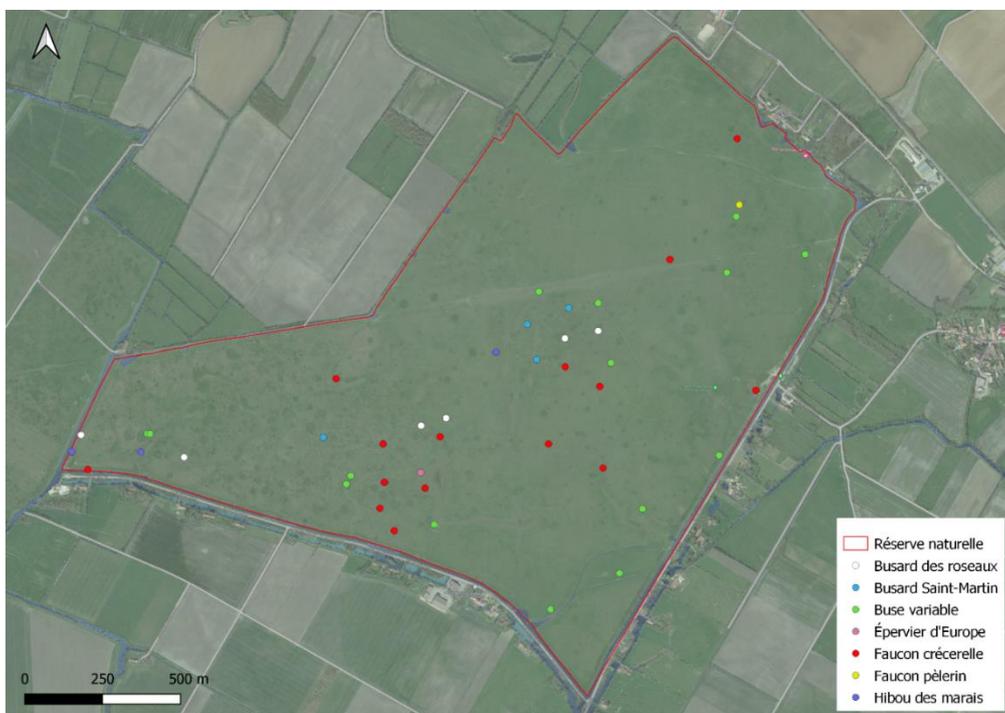


Figure 13 - Localisation des rapaces fréquentant la réserve naturelle en saison hivernale en 2022

3.5 Les autres groupes d'espèces

Ce chapitre aborde l'ensemble des oiseaux pouvant fréquenter les zones humides - en dehors des limicoles : Anatidés, Ciconidés, Ardéidés, Rallidés, Gruidés, Phalacrocoracidés, Podicipédidés et Laridés. Au total 21 espèces ont été inventoriées. Elles apparaissent dans le tableau suivant

Tableau 7 - Liste des "oiseaux d'eau" présents sur la réserve naturelle

Anatidés	Ardéidés	Ciconidés	Gruidés
Canard colvert	Aigrette garzette	Cigogne blanche	Grue cendrée
Canard pilet	Bihoreau gris	-	-
Cygne tuberculé	Grande aigrette	-	-
Oie cendrée	Héron cendré	-	-
Sarcelle d'hiver	Héron garde-bœufs	-	-
-	Héron pourpré	-	-
Laridés	Phalacrocoracidés	Podicipédidés	Rallidés
Goéland argenté	Grand cormoran	Grèbe castagneux	Foulque macroule
Goéland brun	-	-	Gallinule poule d'eau
Goéland cendré	-	-	-
Mouette rieuse	-	-	-

Cinq espèces sont présentes à l'année sur la réserve naturelle : le Canard colvert *Anas platyrhynchos*, la Gallinule poule d'eau *Gallinula chloropus*, le Cygne tuberculé *Cygnus olor*, le Grand cormoran *Phalacrocorax carbo* et le Héron cendré *Ardea cinerea*.

Pour l'année 2022 les effectifs cumulés du Cygne tuberculé *Cygnus olor*, du Canard colvert *Anas platyrhynchos* et du Héron cendré *Ardea cinerea* sont plus élevés en hiver. A l'inverse, les effectifs cumulés de la Gallinule poule d'eau *Gallinula chloropus* sont plus élevés en été. Enfin, le Grand cormoran *Phalacrocorax carbo* fréquente davantage le site au printemps.

Le Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* est présent sur la quasi-totalité de l'année. Les effectifs cumulés sont relativement importants en période post nuptiale avec, au plus haut 142 individus en octobre 2022. Il en va de même pour la Cigogne blanche *Ciconia ciconia* qui fréquente le site tant pour la nidification que l'hivernage et la Grande aigrette *Ardea alba* dont les effectifs cumulés atteignent 20 individus en janvier 2022.

Les Laridés, le Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*, la Foulque macroule *Fulica atra*, le Canard pilet *Anas acuta* et la Sarcelle d'hiver *Anas crecca* sont présents de façon très ponctuelle sur l'aire d'étude. Ces deux dernières espèces sont rencontrées lors des migrations pré ou post-nuptiales.

Un certain nombre d'espèces fréquente la réserve en hivernage où elles trouvent les ressources alimentaires nécessaires à leur développement. Il s'agit de la Grue cendrée *Grus grus*, du Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis* et de l'Oie cendrée *Anser anser*. A l'inverse, le Héron pourpré *Ardea purpurea*, espèce estivante en France, n'est logiquement présent qu'en été.

L'histogramme suivant fait état de l'évolution des effectifs cumulés pour l'année 2022.

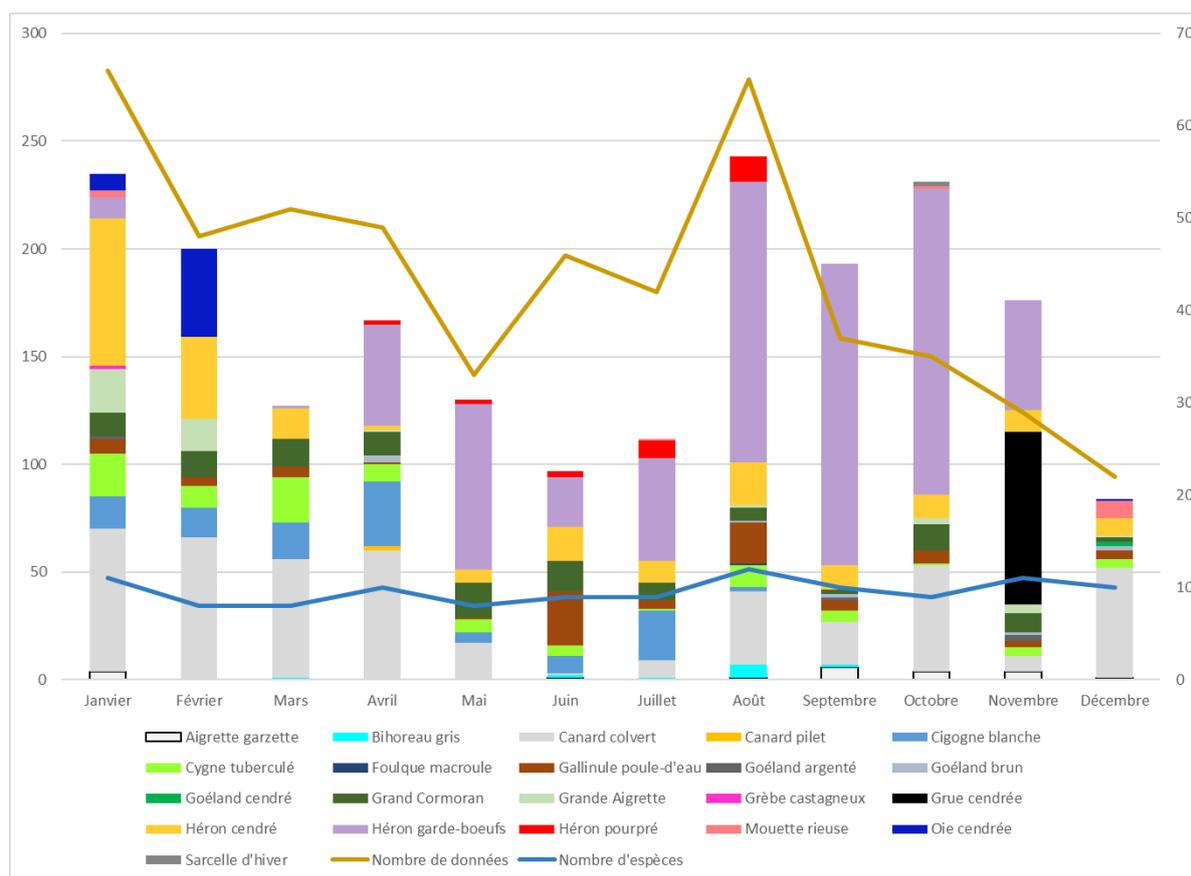


Figure 14 - Evolution des effectifs cumulés d'oiseaux d'eau en 2022 sur la réserve naturelle

3.5.1. Les autres espèces nicheuses

En 2022 trois espèces se sont reproduites de façon certaine et une espèce s'est reproduit de façon probable sur la réserve. Les trois premières espèces sont le **Grand cormoran** *Phalacrocorax carbo* où deux couples ont été observés au nid, la **Gallinule poule d'eau** *Gallinula chloropus* avec la présence de quatre poussins et la **Cigogne blanche** *Ciconia ciconia* avec l'observation d'au moins neuf poussins.

Comme à l'accoutumé, les nids de Grand cormoran *Phalacrocorax carbo* et de Cigogne blanche *Ciconia ciconia* sont localisés en limite nord-est du communal. En 2021, 17 nids de la première espèce avaient été recensés. On constate donc une chute importante des effectifs en 2022 avec la présence de seulement deux nids. Les effectifs nicheurs de Cigogne blanche *Ciconia ciconia* sont, quant à eux, stables. La Gallinule poule d'eau *Gallinula chloropus* a cette année niché au niveau de la baisse de Morusson.

En mars 2022, un couple de **Canard colvert** *Anas platyrhynchos* a été observé au nord-ouest de la réserve, démontrant la reproduction probable de l'espèce. Les autres datent de suivi n'ont toutefois pas permis de prouver sa reproduction.

Tableau 8 - "Oiseaux d'eau" nicheurs sur la réserve naturelle

Espèce	Nombre de couples	Nombre de poussins	Reproduction	Code atlas
Anatidés				
Canard colvert	1	-	Probable	4
Phalacrocoracidés				
Grand cormoran	2	-	Certaine	14 et 18
Rallidés				
Gallinule poule d'eau	> 1	4	Certaine	13
Ciconidés				
Cigogne blanche	> 6	> 9	Certaine	13 14 18 et 19



Figure 15 - Localisation des autres espèces nicheuses sur la réserve naturelle en 2022

3.5.2. Les autres espèces hivernantes

Quinze autres espèces ont été inventoriées en hiver sur le site d'étude. Les plus gros effectifs cumulés sur la période hivernales, pour l'année 2022, concerne le **Canard colvert** *Anas platyrhynchos* et le **Héron cendré** *Ardea cinerea*. Elles se répartissent de façon uniforme sur la réserve. La **Gallinule poule d'eau** *Gallinula chloropus* quant à elle ne fréquente pas le marais à proprement parlé en hiver. Elle préfère les fossés attenants comme le montre la figure 16.

Concernant les autres espèces la majorité se concentre entre la Baisse de la Mocque et la Baisse de Morusson, au sud sud-est de la réserve.

Trois espèces d'anatidés hivernantes n'ont pas été revues en 2022 : le Canard chipeau *Mareca strepera*, le Canard siffleur *Mareca penelope* et le Canard souchet *Spatula clypeata*

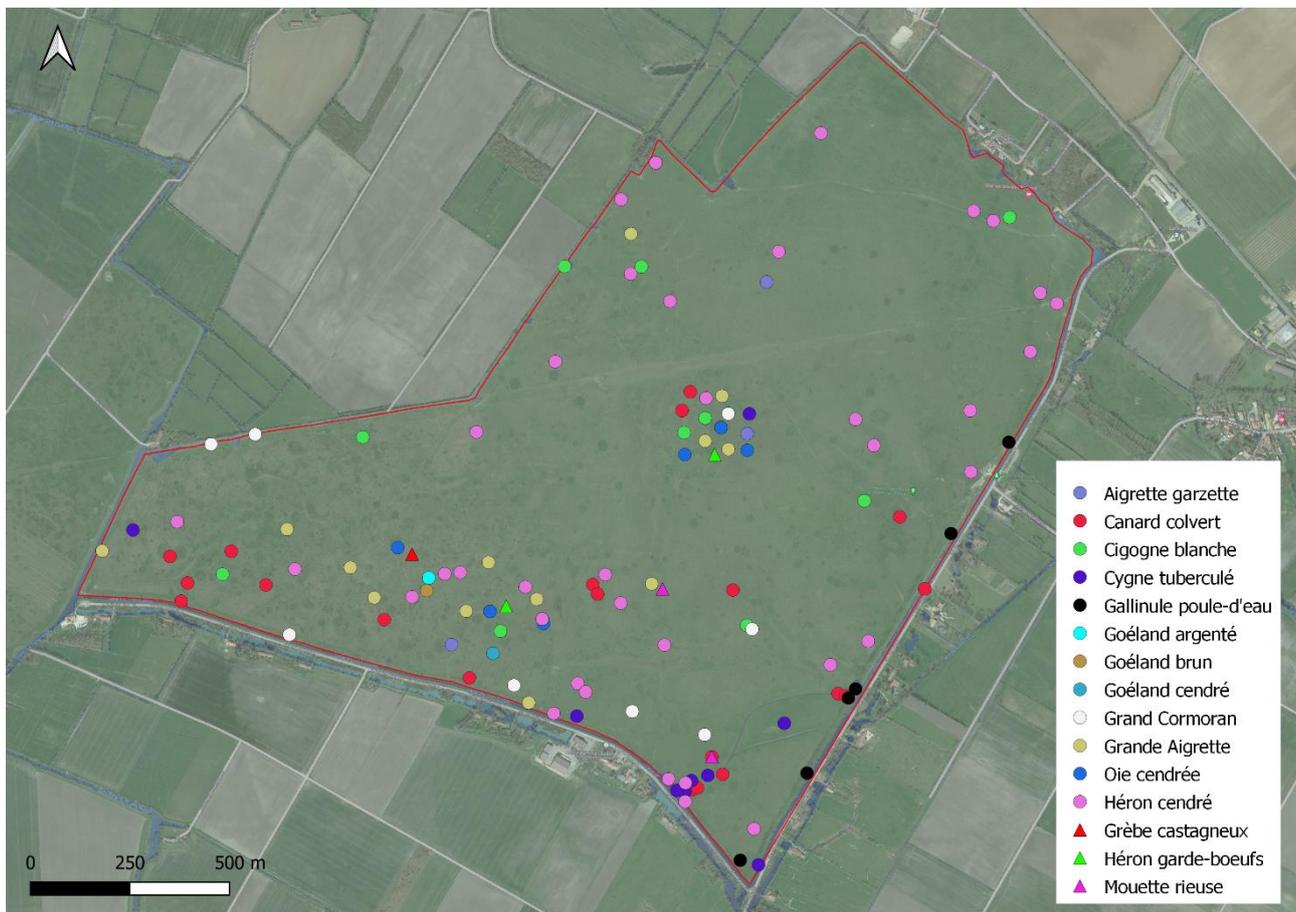


Figure 16 - Localisation des autres espèces d'oiseaux hivernantes sur la réserve naturelle en 2022

CONCLUSION

Dans l'objectif d'évaluer l'évolution des populations d'oiseaux nicheurs, migrateurs et hivernants au sein de la RNR du Poiré-sur-Velluire la LPO Vendée a effectué, en 2022 encore, le suivi de ces populations.

La présente étude a permis dans un premier temps de mettre en avant la richesse ornithologique du site avec, en 2022, 92 espèces présentes. Cette année a permise d'ajouter une espèce supplémentaire portant à 182 le nombre d'espèces recensées sur le site depuis 1970.

Les études ornithologiques menées ont dans un second temps montré tout l'intérêt du marais lors de deux périodes clés dans le cycle des oiseaux : la migration et l'hivernage. En effet, les ressources alimentaires présentes permettent à bon nombre d'espèce de s'alimenter lors de ces périodes charnières. Le marais et ses abords sont également intéressants pour l'avifaune nicheuse, dix-neuf espèces y accomplissent leur reproduction. Notons de plus que la préservation de la ripisylve est primordiale à la conservation des passereaux nicheurs. En effet 84 % d'entre eux l'utilisent pour nicher en 2022.

ANNEXE 1 : LISTE DES CODES ATLAS

Nidification possible	
2	Présence dans son habitat durant sa période de nidification.
3	Mâle chanteur (ou cris de nidification) ou tambourinage en période de reproduction.
Nidification probable	
4	Couple présent dans son habitat durant sa période de nidification.
5	Comportement territorial (chant, querelles avec des voisins, etc.) observé sur un même territoire 2 journées différentes à 7 jours ou plus d'intervalle.
6	Comportement nuptial : parades, copulation ou échange de nourriture entre adultes.
7	Visite d'un site de nidification probable (distinct d'un site de repos).
8	Cri d'alarme ou tout autre comportement agité indiquant la présence d'un nid ou de jeunes aux alentours.
9	Présence de plaques incubatrices. (Observation sur un oiseau en main)
10	Transport de matériel ou construction d'un nid ; forage d'une cavité (pics).
Nidification certaine	
11	Oiseau simulant une blessure ou détournant l'attention, tels les canards, gallinacés, oiseaux de rivage, etc.
12	Nid vide ayant été utilisé ou coquilles d'œufs de la présente saison.
13	Jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)
14	Adulte gagnant, occupant ou quittant le site d'un nid ; comportement révélateur d'un nid occupé dont le contenu ne peut être vérifié (trop haut ou dans une cavité).
15	Adulte transportant un sac fécal.
16	Adulte transportant de la nourriture pour les jeunes durant sa période de nidification.
17	Coquilles d'œufs éclos.
18	Nid vu avec un adulte couvant
19	Nid contenant des œufs ou des jeunes (vus ou entendus).
Si et seulement si un des cas ci-dessus n'est pas applicable	
30	Nidification possible
40	Nidification probable
50	Nidification certaine
99	Espèce absente malgré des recherches

ANNEXE 2 : LISTE DES ESPECES PRESENTES ENTRE 2021 ET 2022

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive oiseaux	Protection	France			PDL	Dernière année d'observation
				Nicheur	Hivernant	Passage	Nicheur	
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	-	Protégé	LC	NAc	-	LC	2021
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Ann. I	Protégé	LC	NAc	-	LC	2022
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Ann. II	Chassable	NT	LC	NAd	NT	2021
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Ann. I	Protégé	LC	NAc		LC	2021
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	-	Chassable	VU	NT	VU	VU	2021
Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>	-	Protégé	-	NAc	LC	-	2021
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	Ann. II	Chassable	CR	DD	-	CR	2022
Bécassine sourde	<i>Lymnocyptes minimus</i>	Ann. II	Chassable	-	DD	-	-	2021
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	-	Protégé	LC	NAd	-	LC	2022
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	-	Protégé	LC	NAd	-	LC	2022
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	-	Protégé	LC	-	DD	LC	2022
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Ann. I	Protégé	NT	-	-	NT	2022
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Ann. I	Protégé	LC	-	LC	LC	2021
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	-	Protégé	NT	-	-	LC	2022
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	-	Protégé	EN	-	NAc	NT	2022
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	-	Protégé	VU	-	-	EN	2021
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	-	Protégé	NT	-	-	VU	2021
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	-	Protégé	LC	-	NAd	LC	2022
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Ann. I	Protégé	NT	-	NAd	VU	2022
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Ann. I	Protégé	NT	-	NAd	VU	2022
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Ann. I	Protégé	LC	-	NAd	LC	2022
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	-	Protégé	LC	NAc	NAc	LC	2022
Canard carolin	<i>Aix sponsa</i>	-	Introduit	-	-	-	NAa	2021
Canard chipeau	<i>Mareca strepera</i>	-	Chassable	LC	LC	NAc	NT	2021



Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive oiseaux	Protection	France			PDL	Dernière année d'observation
				Nicheur	Hivernant	Passage	Nicheur	
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	Chassable	LC	LC	NAd	LC	2022
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	Ann.II et Ann.III	Chassable	NAb	LC	NAc	NAb	2022
Canard siffleur	<i>Mareca penelope</i>	Ann. II	Chassable	NAb	LC	NAc	-	2021
Canard souchet	<i>Spatula clypeata</i>	Ann. II	Chassable	LC	LC	NAd	LC	2021
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	Protégé	VU	NAd	NAd	NT	2022
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	-	Protégé	-	NAc	LC	-	2022
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	Ann. III	Chassable	LC	NAc	LC	LC	2021
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	-	Protégé	NT	NAc	DD	EN	2022
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	-	Partiellement protégé	LC	NAd		LC	2021
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Ann. I	Protégé	LC	NAc	NAd	LC	2022
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	-	Protégé	VU	-	-	LC	2022
Combattant varié	<i>Calidris pugnax</i>	Ann. I	Chassable	NAb	-	-	Nab	2021
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	-	Chassable	LC	LC	-	LC	2022
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	Chassable	LC	NAd	-	LC	2022
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	-	Protégé	LC	-	DD	LC	2022
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	Ann. II	Chassable	VU	LC	NAd	EN	2022
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	Ann. II	Protégé	-	NAc	VU	-	2022
Cygne noir	<i>Cygnus atratus</i>	-	Protégé	-	-	-	Naa	2021
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	Ann. II	Protégé	LC	-	-	Naa	2022
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	-	Protégé	LC	-	-	LC	2021
Élanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	Ann. I	Protégé	VU	-	-	Nab	2021
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	-	Protégé	LC	NAc	NAd	LC	2022
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	Chassable	LC	LC	NAc	LC	2022
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	-	Chassable	LC	-	-	NE	2021
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	-	Protégé	NT	NAd	NAd	LC	2021
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	Ann. I	Protégé	-	DD	NAd		2021
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	-	Protégé	LC	-	NAd	LC	2021
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Ann. I	Protégé	LC	NAd	NAd	-	2022
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	Protégé	LC	NAc	NAc	LC	2022
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	-	Protégé	NT	-	DD	LC	2022



Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive oiseaux	Protection	France			PDL	Dernière année d'observation
				Nicheur	Hivernant	Passage	Nicheur	
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	-	Protégé	LC	-	DD	LC	2022
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	Ann.II et Ann III	Partiellement protégé	LC	NAd	NAd	LC	2022
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	Chassable	LC	NAd	NAd	LC	2022
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	Chassable	LC	NAd	-	LC	2022
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	-	Protégé	NT		DD	LC	2022
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	-	Protégé	VU	-	DD	-	2022
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	-	Protégé	NT	NAd	-	NT	2022
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	-	Protégé	LC	LC	-	VU	2022
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	-	Protégé	EN	LC	-	-	2022
Goéland leucopnée	<i>Larus michahellis</i>	-	Protégé	LC	NAd	-	NT	2021
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Ann. I (ssp sinensis)	P Protégé	LC	LC	NAd	LC	2022
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	Ann. I	Protégé	NT	LC		VU	2022
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	-	Protégé	LC	NAd	-	LC	2022
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	Chassable	LC	NAd	-	LC	2022
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	-	Chassable	LC	LC	-	-	2022
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	-	Chassable	-	LC	-	-	2022
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	Chassable	LC	NAd	NAd	LC	2022
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	-	Protégé	LC	NAd	-	LC	2021
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	Ann. I	Protégé	CR	NT	NAd	-	2022
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	-	Protégé	LC	NAd	NAd	LC	2022
Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	-	Protégé	LC	NAd	-	LC	2022
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	Ann. I	Protégé	LC	-	-	LC	2022
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	Ann. I	Protégé	VU	NAd	-	EN	2022
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	-	Protégé	LC	NAd	-	LC	2021
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	-	Protégé	LC	-	NAd	LC	2022
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	-	Protégé	NT	-	DD	LC	2022
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	-	Protégé	LC	NAd	-	LC	2022
Hypolais polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	-	Protégé	LC	-	NAd	LC	2022
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	-	Protégé	VU	NAd	NAd	VU	2022
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	-	Protégé	LC	-	NAd	LC	2022



Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive oiseaux	Protection	France			PDL	Dernière année d'observation
				Nicheur	Hivernant	Passage	Nicheur	
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	-	Protégé	NT	-	DD	LC	2021
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Ann. I	Protégé	VU	NAd	-	LC	2022
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	Chassable	LC	NAd	NAd	LC	2022
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	Protégé	LC	-	NAb	LC	2021
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	Protégé	LC	-	NAb	LC	2022
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	Protégé	LC	NAb	NAd	LC	2022
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Ann. I	Protégé	LC	-	NAd	NT	2022
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	-	Protégé	LC	-	NAb	LC	2022
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	-	Protégé	NT	LC	NAd	LC	2022
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	-	Chassable	-	VU	NAd	EN	2022
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	Ann. II	Chassable	LC	-	-	NE	2021
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	-	Protégé	LC	-	-	LC	2022
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	Chassable	LC	-	-	LC	2022
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Ann. I	Protégé	NT	-	-	LC	2022
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	-	-	-	-	-	-	2022
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	-	-	LC	NAd	NAd	LC	2022
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	Chassable	LC	LC	NAd	LC	2022
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	Protégé	LC	NAd	NAd	LC	2022
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	-	Protégé	-	DD	NAd	-	2022
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	-	Protégé	LC	-	DD	LC	2021
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	-	Protégé	VU	DD	NAd	EN	2022
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	-	Protégé	LC	NAd	NAd	-	2021
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	Ann. I	Chassable	-	LC	-	-	2022
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	-	Protégé	NT	-	DD	VU	2021
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	Protégé	LC	NAd	NAd	LC	2022
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	-	Protégé	NT	NAd	NAd	LC	2022
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	-	Protégé	LC	-	NAd	LC	2022
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	-	Protégé	LC	NAd	NAd	LC	2022
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	-	Protégé	LC	-	NAd	LC	2022
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	-	Protégé	LC	NAd	NAd	LC	2022
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	-	Protégé	LC	-	NAd	LC	2022



Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive oiseaux	Protection	France			PDL	Dernière année d'observation
				Nicheur	Hivernant	Passage	Nicheur	
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	-	Chassable	VU	LC	NAd	CR	2022
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	-	Protégé	VU		NAd	NT	2021
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	-	Protégé	LC	LC		LC	2021
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	-	Protégé	VU		DD	EN	2022
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	-	Protégé	LC	NAd	NAd	NT	2022
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Ann. II	Chassable	VU	-	NAd	NT	2022
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	Chassable	LC	-	NAd	LC	2022
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	-	Protégé	NT	-	DD	CR	2022
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	Protégé	LC	NAd	-	LC	2022
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Ann. II	Chassable	NT	LC	NAd	LC	2022
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	-	Protégé	VU	NAd	NAd	NT	2022

